



Bruxelles, le 24 janvier 2007

**Observations présentées oralement
à la Commission de Développement du Parlement Européen
par ALOP, CIFCA et GRUPO SUR
sur le RSP pour l'Amérique Centrale**

En tant qu'ALOP, CIFCA et GRUPO SUR, nous saluons la très juste analyse régionale qui a été effectuée par la Commission Européenne et déplorons le manque de cohérence de la CE dans sa démarche. En effet, il nous surprend qu'après un tel bilan, la cohésion sociale qui constitue le problème majeur de la région n'apparaisse pas en tant que telle au chapitre des secteurs prioritaires pour la CE.

Nous nous félicitons également de la citation en référence du Consensus Européen sur le Développement qui fait du **développement durable** son principal objectif, celui-ci étant entendu comme « l'éradication de la pauvreté dans un contexte de développement durable qui comprend l'atteinte des Objectifs de Développement du Millénaire ainsi que la promotion de la démocratie, du « bon gouvernement » et du respect des droits de l'homme » (§1.1 Global Objectives) mais nous lamentons que cet objectif essentiel réaffirmé à maintes reprises par la CE n'apparaisse pas non plus parmi les secteurs prioritaires de la stratégie de la CE. Aussi, nous aimerions savoir si les trois secteurs prioritaires qui ont été définis par la CE (le renforcement du système institutionnel pour l'intégration régionale, la construction et le renforcement d'une union douanière ainsi que la sécurité régionale) contribuent réellement à atteindre un développement humain durable. Et nous insistons en ce que **le développement humain durable doit être l'objectif prioritaire qui sous-tend la globalité de la stratégie régionale de la CE.**

L'intégration régionale est citée comme étant l'objectif premier de la CE.

A ce titre, nous tenons à souligner que l'intégration régionale ne doit pas être réduite à sa dimension économique. Ses dimensions politique, sociale, environnementale et culturelle doivent être mises sur un pied d'égalité avec sa dimension économique. Dans le cas contraire, l'on risquerait d'aboutir à une intégration incomplète et fragile.

Par ailleurs, nous craignons que le RSP, tel qu'il a été établi, vise plus à favoriser l'adoption et l'exécution d'un futur Accord d'Association qu'à promouvoir le développement humain durable. Or, nous avons déjà émis des craintes semblables en ce qui concerne le futur AdA, à savoir que celui-ci sacrifie le développement sur l'autel du commerce. Par conséquent, le RSP devrait pouvoir combler la profonde lacune de l'AdA et nous réitérons nos préoccupations à ce sujet.

La sécurité est l'un des trois secteurs prioritaires pour la CE.

A ce titre, nous tenons à rappeler que la « sécurité » doit être entendue telle qu'elle a été définie par Kofi Annan dans son rapport intitulé « Dans une liberté plus grande » du 24 mars 2005 :

« Au XXI^e siècle, les menaces pour la paix et la sécurité ne sont pas seulement la guerre et les conflits internationaux, mais aussi la violence civile, la criminalité organisée, le terrorisme et les armes de destruction massive. Il faut compter aussi avec la pauvreté, les épidémies mortelles et la dégradation de l'environnement, tout aussi lourdes de conséquences. Tous ces phénomènes sont meurtriers ou peuvent compromettre la survie. Ils peuvent tous saper les fondements de l'Etat en tant qu'élément de base du système international. » (§78)

Kofi Annan a d'ailleurs réitéré cette position lors de son discours au Forum économique mondial réuni en séance plénière le 26 janvier 2006, à Davos, en Suisse :

« j'ai développé cette nouvelle définition de la sécurité mondiale, en la rattachant aux recommandations détaillées du Projet du Millénaire qui visent à atteindre les Objectifs de développement pour le Millénaire d'ici à 2015 »

La CE elle-même inscrit la faiblesse de **la démocratie** (« le manque de protection des libertés fondamentales, l'impunité, le manque de transparence dans la gestion des secteurs publics et dans le fonctionnement du système électoral et les structures des partis politiques »), **la vulnérabilité économique, le manque de cohésion sociale** ainsi que **la vulnérabilité environnementale** au titre des « principaux obstacles et défis à une intégration durable en Amérique Centrale » (§3.1). Ceci doit comprendre, entre autres, la protection des écosystèmes et de la biodiversité, la prévention des catastrophes naturelles ainsi que le renforcement des économies paysannes et la sécurité alimentaire et ces aspects doivent être inclus dans la notion de « sécurité ». Nous regrettons qu'ils n'apparaissent pas déjà de manière expresse au titre des secteurs prioritaires de la stratégie de la CE et afin de s'assurer que tous ces aspects soient bien pris en compte, le terme de « sécurité » devrait être remplacé par celui de « cohésion sociale ». La « cohésion sociale » doit être une priorité tant au niveau régional qu'au niveau de chacun des Etats.

Enfin, nous approuvons les nombreuses références faites à **la participation de la société civile** et nous rappelons que cette participation doit être effective, qu'elle doit inclure sans discrimination les secteurs les plus défavorisés de la société. Nous déplorons que la participation de la société civile ne soit pas, elle non plus, mentionnée dans les secteurs prioritaires et nous souhaitons souligner qu'en tant que « cross-cutting issue » (§5.3) la participation effective de la société civile doit être prévue pour l'exécution de la stratégie dans sa globalité. A cette fin, des mécanismes de consultation doivent être mis en place.

Les principes d'**égalité sociale** (genre, respect des minorités et des différentes cultures, en particulier les peuples indigènes, prévention des conflits et protection de l'environnement) étant eux aussi inscrits au titre des « cross-cutting issues », doivent de même s'appliquer à la stratégie dans sa globalité.

Veillez agréer l'expression de nos salutations distinguées,

ALOP, CIFCA, GRUPO SUR